

**Les dossiers
pédagogiques**

l'éducateur

ICEM · FIMEM

Pédagogie Freinet

74

**FICHER THÉMATIQUE (I)
LE TROISIÈME AGE
ET SES PROBLÈMES**

préparé par
une équipe animée par G. BAILLY-MAITRE

**SUPPLÉMENT
au numéro 15-16
de mai 1972**

LE TROISIEME AGE ET SES PROBLEMES

Un tiers des suicidés en France ont plus de soixante ans. Les raisons du désespoir sont connues. Sur le plan professionnel, l'homme âgé est celui que l'on a mis à la retraite, la société active l'a rejeté; sur le plan sociologique et intellectuel, c'est un homme qui s'intéresse de moins en moins à la solution lente des grands problèmes collectifs, car il sait qu'il ne la verra pas; sur le plan affectif ou familial, c'est un solitaire: conjoint souvent disparu, enfants établis ailleurs, dans un foyer où il a l'impression d'être une charge, un ennui. François Mauriac résumait cette situation par "l'horreur de vieillir qui est de ne plus servir".

Qu'est-ce que la vieillesse ? C'est un phénomène récent dans la mesure où, depuis cent cinquante ans, l'espérance de vie à la naissance a plus que doublé, passant de 30 ans à 68 ans pour les hommes et à 75 ans pour les femmes. Il y a aujourd'hui en France 6600000 personnes âgées de plus de 65 ans, soit 12 % de la population. En 1985, la proportion sera de 14 %; 1890000 personnes seront octogénaires, soit l'équivalent de Paris intra-muros.

Mais la vieillesse ne se mesure plus désormais selon des critères chronologiques – on peut être vieux à 45 ans et ne pas l'être à 65 ans – mais en fonction de critères biologiques, psychologiques et socio-économiques.

Mais quel est le pourquoi du vieillissement physiologique, de ces rides, de ce squelette voûté, de ces muscles affaiblis, de ces réflexes amollis ?

Les recherches les plus récentes, dirigées par le professeur Bourlière, ont mis en lumière le rôle des cellules.

Quel est le facteur principal de vieillissement ? L'inactivité. La cessation d'activités physiques et intellectuelles annihile la faculté de régénération des cellules fonctionnelles, et accélère par là le vieillissement.

Pour ralentir la vieillesse physiologique, la première règle est donc de continuer à se servir, le plus longtemps possible, de son corps... C'est aussi savoir le nourrir... Enfin ce corps doit être soigné.

Le professeur Bourlière affirme: "Je ne connais qu'une fontaine de jouvence, les facultés d'émerveillement."

Que devient l'homme vieillissant sur le plan intellectuel ? Les spécialistes s'accordent à dire que les performances intellectuelles diminuent à partir de la trentaine jusqu'à la fin de l'existence. Mais, parallèlement, c'est avec l'âge que l'on apprend à se servir de son intelligence... Toutes les capacités faisant appel à l'expérience antérieure demeurent pratiquement intactes, mais on sait également que la perte d'adaptation est d'autant plus faible que le niveau intellectuel est plus élevé.

Jamais l'agressivité sociale vis-à-vis du vieux n'a été aussi forte qu'aujourd'hui. Le culte de la beauté corporelle, lié à l'obsession de la sexualité et la survalorisation de la jeunesse a entraîné une dévalorisation de la vieillesse, "image de l'échec des corps triomphants."

La première règle sociale était déjà définie par le docteur Carrel: "A ceux dont les forces déclinent, nous devons donner un travail approprié, mais non le repos".

Deuxième règle sociale: lutter contre l'isolement physique du vieillard... plans d'urbanisation qui permettront aux personnes âgées de ne pas se sentir "à part" comme dans ces villages de retraite où les seuls événements collectifs sont les enterrements... aide à domicile... centres de préparation à la retraite où chacun trouvera les conseils de spécialistes.

L'homme lui-même ne prévoit pas sa vieillesse... Sur cent retraités cinq seulement avaient pensé à la manière de vivre "après", imaginé un autre intérêt que le travail.

Actuellement tous les spécialistes des problèmes de la vieillesse affirment qu'il faut penser à la retraite quinze ans avant qu'elle arrive, et s'en occuper effectivement au moins cinq ans avant.

(REALITES 297 — Octobre 1970)

DES INITIATIVES POUR LE TROISIEME AGE

... on a déjà construit et installé des immeubles pour retraités qui représentent une transition entre la vie indépendante et l'entrée dans un foyer. A l'avenir, chaque nouveau quartier d'habitation aura son institution de ce genre. En quoi consistent ces immeubles pour retraités ? Ceux-ci y ont leur propre appartement et disposent de locaux communs pour les services et les loisirs, mais, si nécessaire, ils peuvent aussi avoir une pension complète et ont droit à tous soins médicaux.

Un facteur important se manifeste, désormais, dans la lutte contre l'isolement : dans les communications urbaines, les vieillards disposent d'une carte mensuelle à tarif réduit (de plus de 60 %) ce qui leur permet de faire des excursions dans les environs, d'aller plus souvent visiter leurs enfants et leurs amis.

... Et puis il y a les excursions organisées, les cartes de faveur dans les cinémas, plus de 400 clubs, un réseau d'assistantes sociales à l'intention du 3^{ème} âge.

... l'objectif fondamental est de maintenir, tant que cela peut se faire, leur ancien mode de vie.

(LA REVUE HONGROISE — 1971)

Une exposition à l'O.R.T.F.: LA VIEILLESSE OU L'INDIFFERENCE AUX CHOSES DE LA VIE

Les petits frères des pauvres... leur premier postulat est qu'autrefois il était sans doute, à certains égards, plus facile qu'aujourd'hui de devenir vieux. Des images jaunies attestent, certes, que La Belle Epoque ne l'était que pour quelques privilégiés, mais... grandes familles chaleureuses au sein desquelles les ancêtres avaient tout naturellement leur place, fêtes populaires où les générations se mêlaient sans efforts...

Aujourd'hui, la vieillesse, c'est trop souvent "l'angoisse, l'ennui, la solitude, l'éloignement, le veuvage, les handicaps."

"L'inégalité devant la mort": sur mille hommes de trente-cinq ans, il reste, trente-cinq ans plus tard, 732 instituteurs, 719 cadres supérieurs, 700 techniciens, 631 patrons du commerce et de l'industrie, 590 ouvriers spécialisés, 565 ouvriers agricoles et 498 manœuvres.

Difficultés matérielles et économiques, mais aussi indifférence grandissante pour "les choses de la vie" restent les principaux handicaps de l'âge.

(Nicole Bernheim — LE MONDE)

ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES ET SOCIO-PROFESSIONNELS DE LA VIEILLESSE

La première conséquence économique du vieillissement, c'est l'augmentation du prélèvement à effectuer sur le revenu national (ou le produit national brut) pour payer les retraites et allocations. Si les cotisations que les actifs (et leurs employeurs) versent en vue de la retraite étaient thésaurisées, il y aurait tout lieu de craindre que cette retraite ne soit réduite, le moment venu, à une peau de chagrin (érosion de la monnaie; réduction des investissements par la stérilisation de sommes gigantesques).

En fait, dans le système de péréquation actuel, les cotisations de 1969 ne permettent de régler que les retraites de 1969, ce qui revient à dire que le montant des unes et des autres est en fonction du rapport entre le nombre des actifs et le nombre des inactifs âgés. Ce rapport dépend de deux éléments: la structure par âge (démographie), le système des retraites (institutions). Modifier le dernier sans tenir compte du premier risque fort d'accroître plus que proportionnellement le prélèvement nécessaire. Tout travailleur âgé qui prend sa retraite (pour être plus précis: "qui cesse de travailler et qui demande la liquidation de sa retraite") cesse de cotiser, donc d'alimenter le système, et devient partie prenante. Ce changement de statut a donc un double effet. C'est un point qui n'est pas sans importance dans une population comme la nôtre où les effectifs de 60 à 65 ans sont très étoffés.

Cette situation appelle une constatation amère: un pays vieilli ne peut pas être aussi généreux avec ses anciens qu'un pays jeune, sinon c'est aux dépens du niveau de vie de ses adultes et de leurs enfants ou alors c'est au détriment d'investissements productifs.

Qu'advienne une mauvaise conjoncture et alors va ressurgir la concurrence entre générations. Devant les menaces de chômage, on préférera mettre en retraite anticipée les travailleurs de plus de 60 ans et on fera durement sentir aux plus de 50 ans leur prétendue baisse de rendement (ceux qui sont embauchés à cet âge savent bien qu'ils doivent consentir à une perte de qualification). Si cette situation s'étend et dure un peu et si la proportion de ménages dont le chef a 50 ans ou plus est élevée (facteur démographique), c'est tout le niveau de vie durant la retraite qui sera affecté: en effet, l'épargne va diminuer, le nombre d'années de cotisations aussi, le montant de ces dernières sera moins élevé, le salaire moyen, base de calcul de la retraite du régime général, va baisser. Il n'est pas évident que les relèvements des taux de pension compensent intégralement cette érosion.

P. PAILLAT

Sociologie de la Vieillesse. P.U.F.

(Coll' "Que sais-je ?"), Paris, 1963.

SALAIRES ET PENSIONS POUR LE TROISIEME AGE

PROBLEMES DE L'EMPLOI:

Le nombre des demandeurs âgés a doublé en 6 ans.

Alors que les services de main-d'œuvre ne comptabilisaient que 26 500 demandeurs d'emploi âgés de plus de soixante ans en 1966, l'Agence Nationale pour l'Emploi en compte désormais plus de 54 000, dont 14 000 environ bénéficient d'une pré-retraite par l'intermédiaire du Fonds National de l'Emploi. En outre, près de 40 % des salariés prennent leur retraite avant 65 ans. Actuellement, il n'y aurait donc que 560 000 salariés âgés de 50 à 65 ans qui occupent encore un emploi.

(LE MONDE 7/01/72)

PLUS DE 100 000 SALARIES bénéficient déjà d'accords de pré-retraite.

Différents accords, pour la plupart signés depuis 1968, permettent aux salariés de partir en retraite avant 65 ans avec des avantages particuliers. Ces accords concernent plus de 100 000 personnes. Généralement subordonnés à des conditions d'ancienneté allant de 5 à 25 ans, ils garantissent un niveau de ressources variables, versées par l'employeur.

Chez Turboméca, le salaire complet est maintenu alors que les horaires de travail sont réduits de 25 % entre 60 et 62 ans, et de 50 % entre 62 et 64 ans. Entré 64 et 65 ans, le salaire complet est versé sans travail.

(LE MONDE)

Selon M. Jean Picot, directeur technique de l'Association des Régimes de Retraites Complémentaires "l'attribution à 60 ans d'une retraite plafonnée à 37,5 années d'activité (50 % du salaire plafond) au lieu d'une retraite à 65 ans plafonnée à 30 années d'activité (40 % du salaire plafond) entraînerait une augmentation du taux de cotisation au régime général de 35 %". Or, selon une étude du C.N.P.F., cette augmentation avait été estimée à 72 %...

(LE MONDE — Janvier 1972)

Au secours des... privilégiés.

Au total l'Etat concourra, en 1971, pour 4383 millions de francs à l'équilibre des régimes spéciaux de retraite, alors que le régime général ne reçoit, lui, aucune aide de l'Etat et même participe au financement de ces régimes spéciaux.

... La trop faible progression du salaire plafonné (servant d'assiette aux cotisations) a permis aux salariés dont la rémunération était supérieure "de faire des économies" sur le régime de base et de créer plus facilement des régimes de retraites complémentaires. Or ces économies ont été réalisées au détriment de deux millions de personnes qui n'ont, aujourd'hui, qu'une retraite minimale de 250 à 300 francs par mois. Grâce à cette politique peu coûteuse, qui traduit un certain égoïsme à l'égard des personnes âgées les plus démunies, grâce aussi au léger relèvement de l'âge moyen du départ effectif à la retraite (passé de 63,7 ans en 1961 à 64,5 ans en 1970) les finances du régime général sont restées équilibrées pendant des années, malgré la prise en charge partielle du déficit de certains régimes spéciaux.

(LE MONDE — 4 février 1971)

Les cadres, faut-il le rappeler, ne cotisent au régime général que sur un salaire plafonné à 1650 francs par mois; au-delà, ils alimentent, avec exonération d'impôt, les régimes complémentaires et aussi les assurances-vie.

(LE MONDE — 6 février 1971)

Des vacances pour le "3^{ème} Age": un luxe qui sera bientôt un besoin.

Sur un peu plus de six millions deux cent mille Français de plus de 65 ans recensés au 1^{er} janvier 1968, 26 % sont partis en vacances et 29 % comptaient le faire l'année suivante.

(LE MONDE — 3 mai 1970)

Allocation minimum de 10 francs par jour pour les personnes âgées.

Les plafonds de ressources donnant droit au versement de ces allocations sont également relevés: 5150 francs pour une personne seule et 7725 francs pour un ménage à partir du 1^{er} janvier.

(A.C.P. — Janvier 1971)

VIE COLLECTIVE ET VIEILLISSEMENT

Ce que pourrait être un 3^{ème} âge actif :

Le 3^{ème} âge apporte avec lui la possibilité d'une libération extraordinaire de la personnalité, peut-être comparable à celle de l'adolescence avant que l'individu s'engage dans une organisation de sa vie régie, avant tout, par un système de contraintes représentées par le travail, la famille et, d'une manière générale, l'intégration à la vie sociale.

Après avoir, précisément grâce à une longue période de travail, acquis le droit à une retraite en rapport avec sa qualification professionnelle, le retraité, à 65 ans, de plus en plus souvent maintenant en bonne forme physique, peut se disposer à profiter des loisirs qu'il affectionne et à réaliser enfin les activités qu'il n'a pu effectuer au cours de sa vie et auxquelles il a souvent pensé. Il tient à conserver son indépendance à l'égard de ses enfants et s'arrange généralement pour habiter à proximité de leur domicile mais en évitant soigneusement les ennuis de la cohabitation.

L'expérience que lui a apportée sa vie antérieure, le recul que, du fait même de son âge, il prend par rapport aux événements, lui permet d'être plus sensible à ce qu'il y a de bon et d'agréable dans les divers moments de l'existence. Moins emporté par la passion qui a pu le dévorer autrefois, il découvre les plaisirs de la méditation; sur toutes choses d'ailleurs, il est plus à même de porter un jugement plus philosophique. Moins absorbé par le déroulement effréné de la vie quotidienne d'une société de consommation, il peut reconsidérer les événements d'un œil neuf; il peut consacrer du temps à étudier les grands problèmes d'une nation moderne, et peser sur les décisions politiques.

D'aussi grandes possibilités dans la liberté des choix, dans le temps à utiliser, dans les découvertes à faire, dans la satisfaction de désirs jusque-là interdite, devraient faire de tout rassemblement de personnes âgées une société vivante et riche, lieu d'échanges féconds, attrayant pour les générations plus jeunes.

Or, non seulement il n'en est rien, mais nous verrons au contraire que les groupes de personnes âgées tendent naturellement vers l'inactivité, l'inertie et la pauvreté des rapports humains. Pourquoi en est-il ainsi ?

La tendance à la régression :

Le sens aigu de la hiérarchie, la conception de la vie de la collectivité venue "d'en haut" sans qu'il soit tenu compte de l'avis des utilisateurs et des personnes qui y travaillent quotidiennement, ne laissent de place qu'à la soumission passive. A ces deux facteurs s'ajoute le fait que les perturbations psychologiques apportées par le vieillissement sont marquées inévitablement du sceau de la régression.

Le 3^{ème} âge apporte avec lui des conditions qui développent la crainte de la fragilité, bloquant d'autant plus l'expression des désirs personnels; en même temps, les moyens de se défendre contre cette crainte sont affectés: en effet, la diminution de la force et des capacités physiques; la retraite avec ses conséquences: l'atteinte du pouvoir d'achat, la perte d'un rôle productif; les changements dans le statut social, sont autant d'encouragements à un sentiment d'infériorité toujours prête à se manifester.

Face à cet état de danger, on assiste à deux types habituels de réactions de la part des personnes âgées: certaines réagissent par une tentative de domination de l'entourage: le fameux autoritarisme des vieillards, les exigences, les troubles caractériels qui s'exacerbent devant un monde fuyant et impossible à maîtriser.

Mais beaucoup plus fréquemment on assiste au recours à la soumission qui se traduit par une exagération de la faiblesse, la passivité, l'absence d'expression de soi, l'atonie. Cet état confine à la dépression mineure évoluant sur un mode chronique, support de l'image classique du vieillard triste, désabusé, mécontent de tout, jaloux, etc.

A l'idée qu'éprouvent les personnes âgées d'être fondamentalement diminuées, répond la certitude des gens plus jeunes qu'il en est bien ainsi, en se fondant sur l'apparence des capacités physiques, intellectuelles et des possibilités économiques. Ainsi s'instaurent spontanément des rapports de dominants à dominés entre personnel chargé de s'occuper d'une collectivité de vieillards et ceux-ci, qui conditionnent certains aspects de la vie de ces collectivités.

Les collectivités telles qu'elles sont :

La plupart des collectivités pour personnes âgées loin de favoriser l'épanouissement de la personnalité revêtent au contraire un caractère appauvrissant.

Qu'il nous suffise, tout d'abord, d'évoquer l'atmosphère d'un service d'hospice, représentatif de bien d'autres. L'apathie, l'inactivité, la monotonie en constituent la toile de fond. Tout s'ordonne par rapport à l'autorité toute-puissante de la surveillante. Le matin, les pensionnaires attendent son salut de bienvenue. Si elle est de mauvaise humeur et moins accueillante que la veille avec l'un ou l'autre, ce sera une cause de tourment pour la journée. Si elle s'attarde au lit de la voisine, elle crée des jalousies violentes.

N'ayant pas de formation technique d'animation, peut-on lui en vouloir si elle tire de cette situation des satisfactions personnelles ? Son pouvoir est illimité. En refusant un sourire, elle peut plonger dans la dépression un pensionnaire qui ne lui plaira pas. Elle peut menacer de renvoi et de transfert dans un autre hospice celui qui a un comportement antisocial mais aussi celui qui aura pris une initiative qui lui aura déplu.

Ce souci de ne pas déplaire, d'acquiescer l'estime de la surveillante crée naturellement chez les pensionnaires une véritable sidération de l'activité et de l'expression personnelle.

Une enquête dans un service d'hospice réalisée par N. de la PERRIERE par la méthode d'interviews montre que le repas est le principal événement de la journée. 75 % des jugements portant sur la nourriture traduisent l'insatisfaction. Quant aux relations communautaires, 74 % des réponses sont des déclarations d'insatisfaction.

Les caractéristiques de cette population (il s'agit de femmes qui en principe ont des contacts sociaux plus nombreux que les hommes) sont donc bien de style régressif : inactivité des pensionnaires, passivité, isolement, pauvreté des contacts ; et l'insatisfaction, l'hostilité, l'agressivité, l'intolérance dominant largement les échanges positifs.

Certes la situation n'est pas la même dans des établissements privés type maisons de retraite. Cependant bien qu'il s'agisse d'une clientèle dont le niveau social est généralement plus élevé, bien que la disposition architecturale et le confort matériel soient différents, et même quand des efforts d'organisation sont réalisés, certains indices de régression ne font pas défaut.

En ce qui concerne les relations avec les cadres directeurs des Résidences : attitude générale de revendication qui coexiste avec une recherche de contact semblant exprimer un besoin de dépendance ; le directeur est fortement investi et représente l'image du bon père qui protège et veille à tout. L'investissement de la nourriture est interprété comme étant l'expression de l'insatisfaction des besoins affectifs latents.

De petits groupes se forment mais ils restent fermés. L'intolérance est manifestée surtout par les femmes. On note, chez la plupart, une introversion volontaire et peu se livrent à des occupations. — Enfin, on relève peu d'intérêt pour les événements extérieurs.

Ils perdent ainsi la définition de leur propre individualité et de ce fait régressent à un état de dépendance vis-à-vis de l'encadrement.

Les activités qui leur sont proposées ne sont pas suffisantes pour rétablir l'équilibre troublé par ce changement de vie.

Claude BALLIES
Médecin des Hôpitaux Psychiatriques,
Secrétaire Général de Gériatrie du 13^e arrondissement

(.....)

*“Quant je pense, lasse ! au bon temps,
Quelle fus, quelle devenue !
Quand me regarde toute nue,
Et je me voy si très changiée,
Povre, seiche, megre, menue,
Je suis presque toute enragiée.*

(.....)

*“Le front ridé, les cheveux gris,
Les sourcilz cheus, les yeulx estains,
Qui faisoient regars et ris
Dont mains marchans furent attains;
Nez courbes de beaulté loingtains,
Oreilles pendantes, moussues,
Le vis pally, mort et destains,
Menton froncé, levres peaussues:*

*“C'est d'humaine beaulté l'issue !
Les bras courts et les mains contraintes,
Les espaulles toutes bossues;
Mamelles, quoy ? toutes retraites;
Telles les hanches que les tetes;
Du sardinet, fy ! Quant des cuisses
Grivelées comme saulcisses.*

*“Ainsi le bon temps regetons
Entre nous, povres vielles sotes
Assises bas, a crouppetons,
Tout en ung tas comme pelotes,
A petit feu de chenevotes
Tost allumees, tot estaintes;
Et jadis fusmes si mignotes ! ...
Ainsi en prent a mains et maintes.”*

François VILLON.

LE TROISIÈME AGE

POUR LES SPÉCIALISTES DES ÉTUDES DE MARCHÉ

La France compte un peu plus de 13 % d'habitants de plus de 65 ans. En 1980, elle en comptera 14 %.

Dans le jargon des publicitaires, les personnes âgées ne sont pas encore des "cibles", mais des prescripteurs, pas de vrais consommateurs potentiels, mais des incitations à la consommation des autres membres de la famille.

Trois secteurs d'activité des personnes âgées paraissent cependant déjà intéresser les spécialistes des études de marché : les loisirs, l'alimentation et les produits ménagers et, tout récemment, les résidences de retraite plus ou moins luxueuses.

Les marchands de loisirs ont été sans doute les premiers à prendre conscience du marché potentiel que représentent les personnes âgées (vacances d'hiver au soleil...) Air-Inter (l'avion-pantoufle) et la S.N.C.F. (la carte Vermeil) offrent des tarifs réduits aux "plus de 65 ans". Mais leurs concepteurs publicitaires ont reculé devant une image de "vieux". L'affiche de la S.N.C.F. prend soin d'entourer "pépé" ou "mémé" de leurs petits-enfants.

Les fabricants d'appareils de radio, de télévision sont en train de s'apercevoir que les personnes âgées disposent de plus de loisirs que les autres et que, l'évolution culturelle aidant, elles offriront sans doute bientôt un marché.

C'est peut-être dans le domaine des produits de grande consommation que le mythe de l'âge d'or dont les personnes âgées seraient les derniers représentants apparaît le plus clairement : recettes "comme grand-mère", tartes comme autrefois, fromage blanc de "tante X ou Y" donnent lieu à une galerie de portraits de vieilles dames dignes, affectueuses, compréhensives, pleines d'une immense sagesse qui ne le disputent en compétence qu'à madame Z ou cousine S (70 ans) qui tricote si bien ou qui sait infailliblement découvrir la meilleure lessive. "Dis-donc grand-mère, pourquoi as-tu du linge aussi doux ? C'est pour mieux t'embrasser mon enfant", écrit sereinement un dialoguiste plus soucieux de stéréotypes familiaux que de logique.

Depuis quelques mois, le grand-père, la grand-mère sont devenus des symboles de l'anti-pollution : un pêcheur sexagénaire au bord d'un torrent de montagne, un noble visage ridé par le grand air au-dessus d'un panier de fruits opulents vantent les bienfaits de produits "naturels".

Les magazines destinés aux lecteurs du troisième âge tendent plutôt à accréditer l'image d'un grand-père ou d'une grand-mère dynamique: "A soixante ans, on aime la lecture, les fous rires, et tout ce qui est jeune" proclame une marque de lait en poudre. La télévision montre des grands-parents sportifs parce qu'ils portent des sous-vêtements Z.

Les promoteurs immobiliers, eux, viennent de découvrir le marché des cadres "retraitables". Les dépliants publicitaires montrent, sur papier glacé et en couleurs, les couples à l'"âge d'or qui commence à soixante ans" bronzés, souriants, avec cet "on ne sait quoi" qui prouve une longue fréquentation des "élites". Une demi-douzaine de résidences de ce genre existent déjà en France.

Mais si ce type de résidences plus ou moins luxueuses paraît bien répondre à quelques besoins essentiels des retraités, il ne résout pas l'un des problèmes-clés du troisième âge: celui de la ségrégation, de la mise à l'écart du monde des actifs et des jeunes. Ce sont des ghettos dorés mais des ghettos tout de même.

(Extrait du "MONDE" du 12/2/72)

SIMONE DE BEAUVOIR
PARLE DE LA VIEILLESSE

La vieillesse n'est pas une conclusion nécessaire de l'existence humaine. L'immense majorité des hommes accueillent la vieillesse dans la tristesse ou la révolte. Elle inspire plus de répugnance que la mort même.

Pour que le vieillesse ne soit pas une dérisoire parodie de notre existence antérieure, il n'y a qu'une solution : c'est de continuer à poursuivre des fins qui donnent un sens à notre vie : dévouement à des individus, des collectivités, des causes, travail social ou politique, intellectuel, créateur.

La vie garde un prix tant qu'on en accorde à celle des autres, à travers l'amour, l'amitié, l'indignation, la compassion. On conseille souvent aux gens de préparer leur retraite : mettre de l'argent de côté, choisir l'endroit de leur retraite, etc... Mieux vaut ne pas trop y penser mais vivre une vie d'homme assez engagée, assez justifiée pour qu'on continue à y adhérer même toutes illusions perdues et l'ardeur vitale refroidie.

Seulement ces possibilités ne sont accordées qu'à une poignée de privilégiés : c'est dans le dernier âge que le fossé se creuse le plus profondément entre ceux-ci et l'immense majorité des hommes. L'âge où commence la déchéance sénile a toujours dépendu de la classe à laquelle on appartient. Aujourd'hui, un mineur est à cinquante ans un homme fini tandis que parmi les privilégiés beaucoup portent allègrement leurs quatre-vingts ans. Amorcé plus tôt, le déclin du travailleur sera aussi beaucoup plus rapide.

S'il conserve de la santé et de la lucidité, le retraité n'en est pas moins la proie de ce terrible fléau : l'ennui. S'il échappe aux contraintes de la profession, il n'aperçoit plus autour de lui qu'un désert ; il ne lui a pas été donné de s'engager dans des projets qui auraient peuplé le monde de buts, de valeurs, de raisons d'être. Des individus exploités, aliénés, quand leur force les quitte, deviennent fatalement des rebuts, des "déchets".

Que devrait être une société pour que, dans sa vieillesse, un homme demeure un homme ?

La réponse est simple : il faudrait qu'il ait toujours été traité en homme.

La vieillesse dénonce l'échec de toute notre civilisation. C'est l'homme tout entier qu'il faut refaire, toutes les relations entre les hommes qu'il faut recréer.

Bien sûr, on peut aussi développer les aides à domicile, éliminer toute la paperasserie dans laquelle les vieillards se noient si bien que certains ne touchent pas des secours auxquels ils auraient droit.

Très nombreux aussi sont les vieillards qui ne réclament pas des prestations dues parce qu'ils ont l'impression — et tout contribue à leur donner cette impression — de mendier.

La société ne se soucie de l'individu que dans la mesure où il rapporte. Les jeunes le savent. Leur anxiété au moment où ils abordent la vie sociale est symétrique de l'angoisse des vieux au moment où ils en sont exclus.

Le jeune redoute cette machine qui va le happer; le vieux, rejeté par elle, épuisé, n'a plus que ses yeux pour pleurer. QUAND ON A COMPRIS CE QU'EST LA CONDITION DES VIEILLARDS ON NE SAURAIT SE CONTEN-
TER DE DECLARER "UNE POLITIQUE DE LA VIEILLESSE" PLUS
GENEREUSE, UN RELEVEMENT DES PENSIONS, DES LOGEMENTS
SAINS, DES LOISIRS ORGANISES. C'EST TOUT LE SYSTEME QUI EST
EN JEU, ET LA REVENDICATION NE PEUT ETRE QUE RADICALE:
CHANGER LA VIE.

(Extrait du compte rendu du livre de S. de Beauvoir
"la vieillesse", paru dans "le monde des livres"
du 17 janvier 1970)

VIEILLIR

Ma jeunesse est finie
Ma jeunesse est partie
Je reste sur le cul
avec quarante ans d'âge
J'ai pris le pucelage
de la maturité
Me voilà qui grisonne
me voilà qui bedonne
je tousse et je déconne
déjà déjà déjà
Ah quand j'étais jeune homme
que j'étais heureux ! comme
un lézard au soleil
regardant mes orteils
brunir au bord de l'eau
et mon abencérage
dresser son chapiteau
Les années comptaient peu
les jours étaient légers
et toutes les nuits douces
Le ciel était bien bleu
les lunes étaient rondes
la neige était bien tiède
les blondes étaient blondes
J'avais une cravate
en soi-e naturelle
le mollet fort agreste
le pied bon comme l'œil
oui oui mais maintenant
c'est bien bien différent
je suis à bout de course
je devale la pente
dies irae dies illa
sic ibo ad astra
mais comme ce farceur

tombant d'un ascenseur
disait aux spectateurs
des différents étages
qui le regardaient choir
"jusqu'à présent ma foi
ça ne va pas trop mal
j'espère fermement
que ça continuera
encore un peu comme ça"
ainsi malgré les ans
la ride et l'urinal
le bide et l'emphysème
la toux et un moral
tant soit peu nostalgique
philosophiquement
je vieillis essayant
de jouir de mon reste
sans feu et sans charbon
sans lard et sans lardons
sans œufs sans cinéma
sans ouisqui sans soda
sans beurre sans taksi
sans thé ni chocolat
j'écris quelques poèmes
qui valent je l'espère
ceux que j'élaborais
lorsque j'avais vingt ans
je les signais d'ailleurs
de la même façon
q-u-e-n-e-a
u-r-a-i grec mond

Raymond QUENEAU
(L'instant fatal 1943-1948)

(le narrateur parle de sa mère):

D'ailleurs pour moi la question ne se posait pas, à l'époque où je suis en train de me faufiler, je veux dire la question de l'appeler ma, Mag ou la comtesse Caca, car il y avait une éternité qu'elle était sourde comme un pot. Je crois qu'elle faisait sous elle et sa grande et sa petite commission, mais une sorte de pudeur nous faisait éviter ce sujet au cours de nos entretiens, et je ne pus jamais en acquérir la certitude. Du reste cela devait être bien peu de chose, quelques crottes de bique parcimonieusement arrosées tous les deux ou trois jours. La chambre sentait l'ammoniaque, oh pas que l'ammoniaque, mais l'ammoniaque, l'ammoniaque. Elle savait que c'était moi, à mon odeur. Son vieux visage parcheminé et poilu s'allumait, elle était contente de me sentir. Elle articulait mal, dans un fracas de râteliers, et la plupart du temps ne se rendait pas compte de ce qu'elle disait. Tout autre que moi se serait perdu dans ce babil cliquetant, qui ne devait s'arrêter que pendant ses courts instants d'inconscience. D'ailleurs je ne venais pas pour l'écouter. Je me mettais en communication avec elle en lui tapotant le crâne. Un coup signifiait oui, deux non, trois je ne sais pas, quatre argent, cinq adieu. J'avais eu du mal à dresser à ce code son entendement ruiné et délirant, mais j'y étais arrivé. Qu'elle confondît oui, non, je ne sais pas, et adieu, cela m'était indifférent, je les confondais moi-même. Mais qu'elle associât les quatre coups avec autre chose qu'avec l'argent, voilà ce à quoi il fallait obvier à tout prix. Pendant la période de dressage donc, en même temps que je lui frappais les quatre coups sur le crâne, je lui fourrais un billet de banque sous le nez ou dans la bouche. Petit naïf que j'étais ! Car elle semblait avoir perdu, sinon la notion de la mensuration absolument, tout au moins la faculté de compter au delà de deux. Il y avait trop loin pour elle, comprenez-vous, de un à quatre. Arrivée au quatrième coup, elle se croyait seulement au deuxième, les deux premiers s'étant effacés de sa mémoire aussi complètement que s'ils n'avaient jamais été ressentis, quoique je ne vois pas tellement comment une chose jamais ressentie peut s'effacer de la mémoire, et cependant, cela arrive couramment.

Samuel BECKETT – *Molloy* (1951)



Publication éditée par le Département Presse de l'Institut Coopératif de l'École Moderne - Pédagogie Freinet (I.C.E.M.), place Henri-Bergia, Cannes (Alpes-Maritimes) / Directeur de la publication : Maurice BEAUGRAND - Responsable de la rédaction : Michel BARRÉ / Imprimé en France par la Coopérative de l'Enseignement Laïc (C.E.L.), place Henri-Bergia, Cannes (Alpes-Maritimes) / N° d'édition 403 - N° d'impression 2 045 - Dépôt légal : 2^e trimestre 1972. Abonnement : France : 38 F - Etranger : 51 F à I.C.E.M., CCP Marseille 1 145-30.